

## PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015

Membres Présents : MM. BLONDEL A - BOUCHER F - BOURDIN JP - CAILLAUD D - GRISOLET D - LECACHEUR Jacqueline et Joël - LEGUILLON P - METAYER P - MICHEL H - NOURTIER J - RAULT R - SENEAL G - TERNOIS F.

Membres Excusés : MM. BLONDEL F - BONHOMME P - BOURGAULT H - DEVAUX M - LEBIGOT A et D - LEPOITTEVIN E - MANOURY J - SENCE G.

invités Présents : Président de la LNHB

invités Excusés : ROUSSEL I - CLERMONT O. - MAZZOLI R.

Le quorum est atteint  
Début de la réunion à 19 h

### **Approbation CR du 18 mai 2015 :**

Approbation du compte rendu du 18/05/2015 à l'unanimité des présents moins 1 abstention (Joël Lecacheur)

Avant de commencer le Conseil d'Administration, le Président demande que les administrateurs aient une pensée pour Jean Johannin, ancien trésorier de la LNHB et du Comité 76 jusqu'en 2000, décédé cet été.

### **CDA :**

La Commission Territoriale d'Arbitrage a été mise en place en fin de saison dernière par la LNHB, notre CDA travaille donc à l'élaboration des programmes et stages de formation des arbitres et arbitres jeunes.

Opération D1 : les candidats ont été réunis en juin en présence de Yannick Petit, président CRA pour présenter les conditions à remplir pour devenir arbitre régional. Un test écrit a été passé.

Les conditions pour entrer dans le D1 : 2 suivis favorables, liste de disponibilité entrée dans e-hand, tests écrits et physiques réussis. Arbitrages en solo (5 matches en région + 6 matches en département).

7 candidats reçus et 1 refusé en septembre.

Stage de début de saison : Le 4/09 et rattrapage le 18/09. Les questionnaires ont été fournis par la CTA (Les mêmes pour tous les départements). Yannick Petit et Denis Coquin étaient invités comme intervenants et ce dernier a présenté le référentiel fédéral de formation des arbitres départementaux.

Les conseillers d'arbitres étaient invités eux aussi.

Les arbitres ont été informés de la fin des astreintes du week-end de notre secrétaire en charge des désignations.

Etaient présents :

- 1 président de club
- 3 entraîneurs
- 53 arbitres
- 6 conseillers d'arbitres
- 6 candidats arbitres

- 1 juge arbitre régional
- 2 arbitres jeunes

Lors du rattrapage du 18/09, étaient présents :

- 1 conseiller d'arbitres
- 10 juges arbitres

Les candidats D1 étaient conviés au stage régional le 05 septembre.

Les candidats arbitres (10 à cette date, mais nous en attendons d'autres) inscrits sont convoqués le 05 octobre pour la formation et le 12 octobre pour l'examen écrit, les tests étant fournis par la CTA.

71 juges Arbitres sont à notre disposition à ce jour.

Les arbitres remis à notre disposition par la CRA viendront augmenter ce nombre.

15 juges arbitres ont cessé leur engagement en fin de saison dernière.

Notre situation est stable cette saison.

Celle-ci nous permet de présenter plus de 3 candidats au D1 (norme régionale).

Nicolas Marais, président de la LNHB, se félicite de ce dynamisme et trouve normal de valoriser ces arbitres. Il trouve le travail effectué remarquable et la politique du Comité 76 de grande qualité. Il souhaite l'harmonisation de la politique de l'arbitrage sur tout le territoire normand.

La circulaire arbitre ainsi que les référentiels sont publiés sur notre site Internet.

Le président revient sur la suppression des astreintes du samedi : Ces 4 heures payées directement à la salariée chargée de cette tâche par la presse, étaient à l'origine pour la transmission des résultats sportifs à celle-ci.

En 2004, ces heures transformées par le Bureau Directeur en permanence pour les clubs en difficultés le samedi, à la demande de la COC, empiétaient de plus en plus sur le temps de repos de notre Secrétaire.

Suite à la situation financière du Comité en juin dernier, et à l'empiètement excessif sur le temps de repos de notre Assistante de Direction la décision a donc été prise en commun de les supprimer.

Les clubs et Les arbitres devront se conformer aux règlements fédéraux qui seront appliqués. Nous sommes conscients de la perte d'un service apprécié par nos différents acteurs.

## **COC :**

Les championnats seniors ont démarré la semaine dernière.

Nous appliquons le même calendrier que la LNHB.

Les championnats jeunes ont été constitués et il est à remarquer que 48 équipes masculines ont été inscrites en – 11 ans. Et 18 en féminines. Les poules sont géographiques.

Les clubs peuvent inscrire des équipes en cours de saison.

Tous les championnats sont parus dans Gesthand ... mais de nombreuses modifications imposent une charge de travail énorme (pour Olivier qui doit les rentrer dans Gesthand).

Le championnat – 16 ans féminines a dû être annulé et reversé dans les – 15 ans.

Des équipes – 19 sont candidates et seront versées dans le championnat régional.

Les championnats interdépartementaux sont en cours de constitution avec un calendrier fixé pour toute la saison.

A partir de janvier, les clubs reversés par la Ligue seront intégrés dans nos championnats de la 2<sup>o</sup> phase.

Seul le club du Port du Havre n'est pas reparti en compétition (loisir).

Duclair est devenu « Brotonne ».

St Romain s'est restructuré et repart en jeunes (2 équipes). Il cherche un animateur pour ces équipes le mercredi après-midi. Un Service civique serait envisageable.

Joël Lecacheur demande si un recensement des clubs qui pratiquent en loisir a été effectué. Pas à ce jour car les clubs ne transmettent pas leur informations.

Il serait nécessaire qu'un administrateur se charge de cette tâche car en effet, les demandes sont nombreuses pour cette activité et un moment festif en cours ou en fin de saison pourrait être organisé... Jacqueline Lecacheur se propose pour ce faire.

**Les règlements particuliers de la COC ont été adressés et sont adoptés.**

### DISCIPLINE :

Joël Lecacheur présente ses propositions pour la constitution de sa commission.

Il nous faudra vérifier les règlements pour respecter si les membres répondent bien aux critères car un des proposés au moins dirige des rencontres en département ...

Dans le doute, pour le poste d'instructeur, il est demandé de reporter cette décision à un prochain Bureau Directeur. Le rôle de l'instructeur est développé à la demande d'un administrateur : Un administrateur peut être instructeur s'il n'est pas membre du Bureau Directeur...

Patrick Metayer est donc proposé comme instructeur par le C.A.

Reste à désigner un 7<sup>o</sup> membre.

RECOMPENSES : Il est rappelé qu'il semble délicat qu'un licencié sanctionné par la discipline soit récompensé en fin de saison. Les administrateurs sont priés, dès que la liste des proposé paraît de signaler ces cas !

### FINANCES :

Les documents comptables sont distribués aux administrateurs qui sont invités à les étudier.

	<i>Au 31/08</i>	<i>au 23/09</i>
les soldes bancaires étaient de	6 223,26 €	
Les clubs dus :	6 511,42 €	
Fournisseurs dus :	5 220,99 €	

	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Les charges :	153 002.92 €	164 967.53 €
Les produits :	94 686.82 €	115 835.67 €
Perte au 31 août:	58 316.10 €	49 131.86 €

Mais la subvention du département était déjà perçue ...

A ce jour :

Les soldes bancaires	45 197.70 €	
Les clubs dus :	24 348.21 €	<i>(dont 4220 € créances douteuses)</i>
Fournisseurs dus :	513.70 €	

Les charges :	173 157.04 €	
Les produits :	157 788.26 €	<i>(Partie facturation avancée + CNDS inclus)</i>
Perte :	15 368.78 €	<i>(69 751.95 € l'an dernier)</i>

Nous sommes donc en meilleure position que l'an dernier.

Une dernière tranche de facturation est encore à faire (50 000 € environ)

Nicolas Marais expose les circonstances ayant amené la demande d'audit fédéral (rappels de la situation des réserves et des décisions des clubs lors de notre A.G.).

Il se félicite que la comptabilité soit revenue au siège du Comité.

Il souhaiterait savoir si nous avons pu anticiper le résultat de fin d'année. L'audit de fin octobre donnera une idée précise de la situation et des mesures à prendre. Quarante Comités sont en difficulté.

Le Comité 76 se trouve être un gros comité dont les dépenses sont raisonnables ... Mais il faut retrouver des réserves suffisantes pour fonctionner et préserver les emplois !

Il faudra sans doute revoir les tarifications licences (en particulier des jeunes).

Gérard Sénécal signale que la situation du Comité a déjà, par le passé, connu des périodes tendues souvent lors de modifications administratives (embauches cadres techniques et/ou emplois d'avenir des groupements employeurs, paiement des arbitres par les clubs ...).

Malgré nos prévisions, notre masse salariale a beaucoup augmenté.

Par ailleurs, nous avons fait beaucoup pour le développement (5 200 €) alors que nos subventions ont beaucoup diminué (- 5000 €)

Un rééquilibrage des recettes est déjà en train de s'opérer bien que nos redevances soient décalées dans le temps.

Le vrai problème a été la présentation de documents fortement modifiés après l'aval des vérificateurs aux comptes et des administrateurs lors de l'A.G.

Enfin, le président rappelle la nécessité de provisionner les primes de départ en retraite (5 mois de salaire) de nos salariés (2 500 €/an actuellement).

Annie Blondel demande si notre technicien est obligé d'accepter notre proposition et si l'on sait s'il a déjà une mutuelle. La démarche sera faite.

A la remarque du manque d'anticipation de l'embauche de notre 2<sup>o</sup> CTF (à temps partiel), le président répond qu'effectivement, l'opportunité s'est présentée après les décisions d'A.G. et que cela permettait de résoudre les problèmes posés par les besoins en cadres techniques conventionnés de l'ETD (secteur féminin et section sportive Romain Rolland).

Nicolas Marais nous informe qu'une avocate du droit du sport travaille actuellement sur la conformité des contrats de travail et de la gestion des salariés (permanents et/ou occasionnels) de la Ligue. Nous nous devons d'être rigoureux dans notre gestion en particulier sur les heures supplémentaires et les missions des personnels itinérants (de nombreuses structures se retrouvent condamnées aux prudhommes ...). Il proposera d'ailleurs aux Comités de les inclure dans cette démarche dès réception des conclusions de l'étude.

Pour résoudre ces problèmes d'horaires et d'heures supplémentaires, il sera nécessaire que les bénévoles s'engagent réellement et effectuent des tâches qui leur incombent normalement.

Annie Blondel se félicite de l'initiative du Président de la LNHB de consulter un juriste dans le but de mettre à jour les contrats de travail et les procédures du droit du travail tant pour les permanents que pour les intervenants. Elle le remercie aussi d'avoir proposé aux Comités de profiter de cette opportunité pour ce qui les concerne et espère qu'ainsi les éventuels conflits puissent être évités.

Françoise Ternois dit être très intéressée par cette initiative et souhaiterait être destinataire des documents définitifs.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Date des prochains Inter-Comités Régionaux : comme d'habitude, début novembre et, si possible, à Gravenchon. Patrick Métayer nous indique que cela se passera sans doute sur Gravenchon **ET** Lillebonne.
- Permanence téléphonique : Joël Lecacheur demande s'il ne serait pas possible d'instituer une permanence téléphonique : Difficile mais il nous faut nous discipliner nous-mêmes ! De plus, le téléphone sert aussi comme outil de travail à nos salariés !
- Entretiens professionnels des salariés : Ceux-ci vont devoir se faire rapidement. Nicolas Marais peut proposer un modèle. Notre secrétaire général se propose de les réaliser car ceux-ci deviennent obligatoires à partir de mars 2016 e plus des entretiens annuels.
- Animations périphériques du Mondial 2017 : Nicolas Marais demande si nous avons désigné nos répondants. Les répondants du Comité sont Olivier Clermont et Hervé Michel (qui remplace Pascal Leguillon).  
Il nous faut motiver nos clubs sur le Mondial car la France va venir en stage à Rouen en janvier 2016 ... Nous devons participer aux animations périphériques (Rouen-plage par exemple). Nous devons présenter un calendrier précis car nous recevrons une poule de ce Mondial sur notre territoire !  
En octobre, nous assurerons une animation mini-handball et handfit à l'occasion de la signature de la Convention avec la Métropole.  
La présence d'Olivier Clermont sur ces événements est indispensable et il est nécessaire que nos administrateurs reconnaissent son action sur les terrains à sa juste valeur !  
Ces animations pourront paraître dans nos dossiers de subvention départementales et CNDS.  
N'oublions pas non plus le Mondial UNSS qui lui aussi aura un impact important sur le territoire.
- Roger Rault est allé représenter le Comité à Foucarmont et nous fait part du déroulement de cette manifestation handballistique.
- Candidature de Didier Dutot au C.A. : Etant en dernière année de mandat, il a été décidé de ne pas donner suite à cette demande.
- Le Secrétaire Général demande que les commissions lui adressent bien la liste de leurs membres pour les rentrer dans Gesthand.

Fin de réunion 21 h 45.

Le Secrétaire Général  
Hervé MICHEL

Le Président  
Gérard SENEAL

**Compte-rendu approuvé lors du Conseil d'administration du Lundi 1<sup>er</sup> Février 2016**